



COMMUNIQUE DE PRESSE

GREVE CHEZ SONELOG ET SONEPAR FRANCE POUR LES SALAIRES

Les salariés de ces enseignes du Commerce de gros subissent une forte dégradation de leur pouvoir d'achat alors même que leur groupe engrange bénéfices et aides publiques à gogo.

Sonelog étant le dépôt logistique des agences Sonepar France Distribution, le groupe augmente sans attendre les prix de vente pour leurs clients, mais les directions traînent la patte pour augmenter les salaires et soutenir le pouvoir d'achat de ses salariés malgré une inflation galopante impactant de plus de 20% l'alimentaire.

Pour FO et les salariés c'est inacceptable ! La politique de compression des salaires autour du SMIC de ces entreprises est incompatible avec des exigences sans cesse croissantes de productivité et de contraintes sur la vie personnelle des salariés.

Les salariés méritent une vraie reconnaissance salariale de leur travail, sans eux, pas de chiffre d'affaires pour les entreprises !

Alors que les négociations sur les salaires sont en cours, sans grande conviction des directions des deux entreprises du groupe, les salariés de Sonelog sont en grève depuis le jeudi 16 mars 2023 -jusqu'à 90% sur certains sites- et les salariés de Sonepar rejoindront le mouvement dès demain, mardi 21 mars.

Les directions doivent maintenant augmenter les salaires significativement.

La Section Fédérale du COMMERCE & VRP apporte son soutien plein et entier à ses militants et aux salariés de chez Sonelog et Sonepar dans leur combat.

Paris, le 20 mars 2023

Contacts :

- David MALEZIEUX Secrétaire adjoint de la Section fédérale du Commerce & VRP - Tél. 06 11 13 04 03
- Christophe PISSON Délégué Syndical FO SONEPAR FRANCE DISTRIBUTION - Tél. 06 60 54 03 71
- Pascal DUCROT Délégué Syndicale FO SONELOG - Tél. 06 81 11 83 28